

Ensemble,
bâtitsons l'avenir



COMMUNIQUE SUR LE PROGRES 2016

S.A.E.B.I - RUE DE KERLO
Z.I DE KERPONT 56850 CAUDAN

Tél : 0297 89 32 86 - Fax : 0297 89 39 65

Email : info@saebi.fr - Internet : <http://www.saebi.fr>

SAEBI 
SOCIÉTÉ ARMORICAINE ÉLECTRICITÉ BÂTIMENT - INDUSTRIE





SOCIÉTÉ ARMORICAINE ÉLECTRICITÉ BÂTIMENT - INDUSTRIE

S.A.R.L. AU CAPITAL DE 100.000 €

297, RUE DE KERLO - Z.I. DE KERPONT - B.P. 21 - 56854 CAUDAN Cedex

TÉL. 02 97 89 32 86

TÉLÉCOPIE 02 97 89 39 65

SIRET 319 151 163 00015

R.C. 80 B 159

A.P.E. 453 A

N°TVA : FR 63 319 151 163

E-mail: info@saebi.fr

14 mars 2017

Madame, Monsieur,

Par cette présente lettre, j'ai le plaisir de vous confirmer le renouvellement de l'engagement de SARL SAEBI à adopter, soutenir et à appliquer des dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies qui concerne les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Nous vous exprimons notre volonté de faire progresser ces principes dans notre domaine d'influence et nous nous engageons à les intégrer dans notre stratégie, notre culture commerciale et nos modes opératoires.

La société SAEBI s'est fortement engagée en 2016 sur le respect de l'environnement et les conditions de travail, mais également sur les droits de l'Homme. Vous trouverez ci-joint les résultats des actions que nous avons menées durant cette année.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

DIDIER LE GUERN

Directeur

A handwritten signature in blue ink, reading 'Dle Guern', with a long horizontal flourish underneath.

Présentation de l'entreprise SAEBI



Z.I de Kerpont – 297 rue de Kerlo – CS 40022 – 56853 CAUDAN Cedex

 Tel. 02.97.89.32.86  Fax 02.97.89.39.65

La SARL SAEBI (Société Armoricaine Electricité Bâtiment Industrie) a été créée le 1^{er} juillet 1980 par Christian GUIBAN, cette société est spécialisée dans le domaine de l'électricité, elle compte à ce jour 18 salariés. En 2016, le chiffre d'affaires s'élevait à 3 923 316€

Nos principaux clients sont : Les collectivités locales, la DCNS, le ministère des affaires étrangères... et nous intervenons principalement sur les courants forts (BT/HT) / Courants faibles, les alarmes intrusions et techniques, la détection incendie, la ventilation mécanique contrôlée, la sonorisation, l'interphonie, le contrôle d'accès et vidéosurveillance, le chauffage électrique, le pré-câblage informatique ...

Nous intervenons également à l'international. Nous communiquons avec nos salariés sur l'état d'avancement du chantier par mail ou skype (appel vidéo). Nos chargés d'affaires se rendent régulièrement sur place pour contrôler le travail et vérifier les conditions de travail. En ce qui concerne nos sous-traitants, ils sont généralement recommandés par l'ambassade de France.

PLAN D'ACTION 2016

Grâce à l'implication de l'ensemble du personnel et de nos principaux fournisseurs, l'entreprise SAEBI a intégré dans son activité quotidienne et son mode de fonctionnement la notion d'entreprise citoyenne.

Notre plan d'action 2016 s'articule autour des quatre grands thèmes :

➤ **Les droits de l'Homme**

(Principes n°1 et 2 du Pacte Mondial).

➤ **Les conditions de travail**

(Principes n°3, 4, 5 et 6 du Pacte Mondial).

➤ **L'environnement**

(Principes n°7, 8 et 9 du Pate Mondial).

➤ **La lutte contre la corruption**

(Principes n°10 du Pacte Mondial).

Contexte et Objectifs.



En matière de politiques sociales, nous avons toujours concentré nos efforts sur la formation continue, la transmission du savoir entre les générations et l'apprentissage des jeunes. De plus, bien gérer son personnel est important car une baisse de productivité, de qualité du produit, d'ambiance de travail, nuit fortement à l'exploitation.

La formation du personnel a des objectifs très valorisants pour l'entreprise. En effet celle-ci permet :

- Le maintien des compétences de l'entreprise
- Le maintien dans l'emploi des salariés
- De favoriser le développement des compétences des salariés et l'accès aux différents niveaux de la qualification professionnelle
- contribuer à la promotion sociale et au développement économique et culturel des salariés
- favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle de ceux qui travaillent

Démarche suivie.

Tout au long de l'année, les salariés de la SAEBI sont sollicités pour réaliser des formations. Pour chaque formation dans un domaine précis, nous analysons les différentes possibilités, en recherchant différents centres de formation et en prenant connaissance de leur programme. Chaque demande étant unique, nous cherchons la formation qui se rapproche le plus des besoins du salarié

Après avoir repéré la meilleure formation, nous en parlons au salarié et organisons avec le centre de formation les dates du stage (si celle-ci ne sont pas imposées).

Mesure des résultats :

ANNÉE	Nom de l'organisme de formation	But de la formation	Nombre de participant
2016	SOTRAMA FORMATION	Formation à la conduite en sécurité de plate-force élévatrice mobile de personnel de catégorie 3B	1
2015	FORGET FORMATION	Formation chariot élévateur	4
	UTC FIRE & SECURITY	ATS Master	2
	SOTRAMA FORMATION	Formation à la conduite en sécurité de plate-force élévatrice mobile de personnel de catégorie 3B	3
	REXEL	Formation Panasonic	5
	ESSER	Formation Webinar SDI Adressables	1
2014	FORGET FORMATION	Habilitation électrique	8
	HIGH TECHNOLOGIES DETECTION SY	Formation HTDS	2
	NOVAR FRANCE	Formation ESSER CMSI	1

Contexte et Objectifs.

Cette Année, un de nos plus grands clients nous a demandé une évaluation de notre performance RSE. La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) fait référence aux questions de Développement Durable appliquées à l'entreprise.



L'objectif de l'évaluation est d'obtenir une représentation précise de nos pratiques en matière de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) – dans les domaines suivants : **environnement, social, éthique, achats responsables.**

Les résultats de cette évaluation nous permettront non seulement de comprendre comment se positionne notre entreprise, mais pourront également nous servir à communiquer notre niveau d'engagement RSE à nos partenaires.

L'évaluation EcoVadis nous permet de répondre aux besoins de nos clients, toujours plus soucieux de la performance environnementale et sociale de leurs fournisseurs.

Démarche suivie.

Pour se faire, nous avons dû compléter un questionnaire (*annexe 1*) en ligne sur le site EcoVadis : <http://www.ecovadis.com>. Ce questionnaire porte sur 4 thèmes correspondant aux problématiques de la Responsabilité sociétale des Entreprise. Chaque thème est **analysé suivant 3 indicateurs clés : Les politiques, les actions et les résultats de l'entreprise.**

ÉcoVadis a analysé les réponses et plus particulièrement les documents justificatifs joints, afin d'attribuer à l'entreprise quatre scores par thème qui détermineront le score global. Pour accéder à l'évaluation il faut au préalable souscrire à un abonnement.

Mesure des résultats.

Après l'analyse de notre profil, Écovadis a évalué la SAEBI et lui a attribué une note de **59/100**. Notre engagement RSE est au niveau de confirmé d'après l'échelle de notation de Écovadis ce qui est assez performant.

Grille d'évaluation :		
	Exceptionnel	[85-100]
	Avancé	[65-84]
	Confirmé	[45-64]
	Partiel	[25-44]
	Aucun	[0-24]

L'organisation Écovadis nous a également fourni un récapitulatif des différents points à améliorer mais aussi les points forts (*annexe 2*). Les points d'amélioration sont eux classés en trois ensembles :

-  Priorité Forte
-  Priorité Moyenne
-  Priorité Faible
-  Points Forts

Ce questionnaire nous permet de connaître notre niveau d'engagement, nous sommes confirmés (59/100). Ce questionnaire reste un point positif au sein de l'entreprise puisque nous sommes fiers de notre résultat et pouvons le communiquer à tous nos clients. Grâce à cette analyse, nous pouvons également connaître les points à améliorer grâce au récapitulatif. Mais ce questionnaire demande du temps et de l'argent.

Rappel des principes.

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Contexte et Objectifs.

La SAEBI a pour objectif d'instaurer et de maintenir des relations de confiance durables avec ses fournisseurs.

D'une part, nous sélectionnons nos fournisseurs de manière impartiale, en fonction de critères prédéfinis, explicites et transparents (coût, qualité, délai).

Nous les traitons avec honnêteté, équité et respect, car nous cherchons à construire avec eux des relations à long terme, dans une démarche d'amélioration commune.

Ils s'interdisent de proposer aux collaborateurs de la SAEBI tout avantage, invitation, cadeau, acte de complaisance, faveur, susceptible de corrompre ou d'influencer l'indépendance de jugement ou l'objectif desdits collaborateurs dans leurs choix de fournisseurs.

D'autre part, nos salariés, fournisseurs et prestataires peuvent être amenés à détenir des informations appartenant à la SAEBI ou à nos clients et qui doivent rester confidentielles. C'est pourquoi, ils doivent respecter les obligations de non-divulgence.

Mesure des résultats.

- SAEBI n'a jamais été mis en cause dans aucune affaire de corruption ;
- Les chèques-cadeaux fournisseurs sont refusés par les collaborateurs.

➤ Les droits de l'homme.

Nos entretiens d'embauche se basent sur des critères pertinents et non discriminants. En effet lors du recrutement, les critères utilisés sont : la formation, les compétences, l'expérience professionnelle, le relationnel. Nous ne tenons pas en compte ni la nationalité, ni le sexe, ni l'âge, etc.

Nous continuons dans notre démarche de respect du droit de l'homme en appliquant la charte internationale pour notre sous-traitance étrangère mise en place en 2013. Où nous nous engageons à respecter et à promouvoir les droits fondamentaux issus de la Déclaration Universelle des Droit de L'homme.

Nous continuons également à veiller à ce qu'il n'y ait pas de travail dissimulés ou de travail d'enfant sur nos chantiers, grâce à nos salariés sur place ou à nos collaborateurs lors de leurs visites.

➤ Les conditions de travail.

Nous poursuivons notre démarche à l'aide des critères spécifiques afin d'intégrer nos sous-traitants, comme par exemple en privilégiant les relations sur le respect mutuel, la transparence, la communication, etc. Ainsi nous fidélisons nos sous-traitants. Aujourd'hui, plus de 80% d'entre eux travaillent avec nous depuis plus de 10 ans.

Depuis 2014, nous continuons à satisfaire le besoin de nos salariés concernant les bouchons auriculaires personnalisés grâce au laboratoire COTRAL. Cela permet aux salariés de travailler dans de meilleures conditions.

Nous continuons notre partenariat avec l'OPPBTP soit l'Organisme Professionnel de Prévention du BTP qui a comme but l'amélioration de la sécurité ainsi que la protection de la santé au travail.

Chaque année, les salariés bénéficient de diverses formations comme : Caces Nacelle, Habilitation Electrique, Sauveteur Secouriste du travail.

➤ L'environnement.

Depuis 2010, nous continuons de recycler les cartouches d'imprimante, les téléphones portables, les CD et DVD ainsi que les piles usagées et les ampoules grâce à un accord avec ECOLOGIK BURO.

Nous poursuivons l'engagement avec TOTAL par l'utilisation de cartes, nous utilisons du carburant excellium : un concentré de technologie qui se traduit par une réduction de consommation du carburant et donc par une diminution d'émission de CO2.

Nous affectons une communication plus saine en privilégiant les emails aux papiers, et en évitant d'imprimer des papiers inutiles.

Depuis 2013 nous recyclons les capsules de café Nespresso.

Nous privilégions les déplacements de nos salariés en covoiturage afin de limiter le rejet de CO2 et de diminuer le nombre de trajet, cet engagement est de plus en plus utilisés. Toutes les semaines nos salariés se rendent sur leur chantier en covoiturage.

En ce qui concerne nos déchets, nous prévoyons avec nos fournisseurs un minimum d'emballages enveloppant nos différents matériaux, en favorisant le plus possible les emballages cartons (recyclables). Nous négocions également la reprise de certains emballages (ex : palettes). Lors de la période de préparation, nous passons des commandes groupées afin de limiter les quantités d'emballages.

La gestion des déchets de chantiers est facilitée par la mise en place des bennes communes permettant le tri de ces déchets, et assurant leur enlèvement vers les centres de traitement et de valorisation appropriés.

➤ La lutte contre la corruption.

Nous continuons dans notre démarche de la lutte contre la corruption en appliquant la charte internationale pour notre sous-traitance étrangère mise en place en 2013. Où nous nous engageons à ne pas offrir, recevoir ni fournir directement ou indirectement, un avantage quelconque.

ANNEXES

ANNEXE 1

Warning: this export lists all possible questions, while the online version is dynamic and the choice of questions depends on your previous answers. Therefore, some of the questions you see on the pdf won't appear in the online questionnaire. For this reason we recommend only answering the questionnaire online. N.B. This is not a self-assessment questionnaire (SAQ), it is used as a tool by EcoVadis to also collect supporting documents in order to perform the assessment of your company CSR performance. Answers to the questionnaire alone are not sufficient to determine the company performance.

Général

Dans ce questionnaire vous devrez répondre à des questions portant sur 4 thèmes différents, correspondants aux problématiques de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). L'objectif est d'évaluer le système de management RSE mis en place par votre entreprise. Chaque thème est analysé suivant 3 indicateurs clés: vos politiques, vos actions et vos résultats. EcoVadis analysera vos réponses et plus particulièrement les documents justificatifs que vous fournirez, afin d'attribuer à votre entreprise 4 scores par thème qui détermineront votre score global, ainsi qu'une série de points forts et de points faibles.

GEN300 : Votre entreprise adhère-t-elle (par signature ou adhésion publique) à une ou plusieurs de ces initiatives, chartes, ensemble de principes internationaux ou émanant d'un secteur industriel ?

- GRI
- Pacte Mondial des Nations Unies (signataire)
- Principes CERES
- Code de conduite sectoriel (préciser svp) *
- Autres (préciser svp) *
- Non
- Ne sait pas

Document name	Answer Selected	Page
Communication sur le proget 2015	Pacte Mondial des Nations Unies (signataire)	2

* GEN400 : Sur quels sujets votre société publie-t-elle un rapport ? (p. ex. rapport développement durable)

- Pas de rapport -*-
- Environnement et sécurité des clients
- Ressources Humaines
- Droits de l'Homme
- Ethique des Affaires (p.ex corruption)
- Achats responsables
- Autres (préciser svp) *

Document name	Answer Selected	Page
Communication sur les progrès	Environnement et sécurité des clients	2
Communication sur les progrès	Ressources Humaines	4
Communication sur les progrès 2013	Ethique des Affaires (p.ex corruption)	4
Communication sur les progrès 2013	Droits de l'Homme	4

Environnement

Toutes les entreprises ont un impact environnemental, que ce soit en consommant de l'électricité dans leurs bureaux ou en rejetant des gaz polluants. Cette section s'intéresse aux problématiques environnementales auxquelles est confrontée votre entreprise, et les moyens mis en place pour les limiter. Il est important pour les entreprises de prendre en compte l'impact environnemental que peut avoir leurs opérations (par ex. l'énergie consommée pour produire, l'utilisation de papier ou de produits chimiques), mais également l'impact de leurs produits et services (par ex. impacts liés à l'utilisation d'un produit, comme l'efficacité énergétique d'un produit électronique, ou les problématiques de fin de vie des produits, en particulier le recyclage).

* ENV200s : Votre entreprise a-t-elle une politique environnementale formalisée ?

- Aucune politique -*-
- Consommations d'énergie et émissions de gaz à effet de serre (ex: réduction des consommations d'énergie ou de carburant, émissions de CO2) 
- Eau (ex: gestion / réduction des consommations d'eau, polluants rejetés dans l'eau) 
- Pollutions locales (ex: gestion des émissions locales de poussière, bruit, odeurs, embouteillages générés par les activités) 
- Matières premières, Produits chimiques et Déchets (ex: gestion / réduction des matières premières / produits chimiques et recyclage des déchets) 
- Santé et Sécurité des clients (ex: mesures prises pour limiter l'impact négatif des produits / services sur la santé et sécurité des clients) 
- Promotion de modes de consommation durable (ex: programme de sensibilisation auprès des clients sur les impacts environnementaux des produits) 
- Sujets n'ayant pas été mentionnés plus haut (préciser svp) * 

Document name	Answer Selected	Page
Communication sur les progrès	Consommations d'énergie et émissions de gaz à effet de serre (ex: réduction des consommations d'énergie ou de carburant, émissions de CO2)	3
Communication sur le progrès 2015	Matières premières, Produits chimiques et Déchets (ex: gestion / réduction des matières premières / produits chimiques et recyclage des déchets)	7

ENV311 : Quelles actions sont mises en place concernant la réduction des consommations d'énergie et des émissions de GES?

- Réduction consommation d'énergie via programmes de sensibilisation des employés 
- Réduction consommation d'énergie via technologies innovantes (préciser svp) * 
- Suivi direct des émissions de CO2 
- Mesures d'optimisation des transports ou de réduction des émissions de CO2 liées aux transports 
- Programme de compensation des émissions de CO2 (p.ex. programme "carbone neutre") 
- Réduction consommation énergie via formation clients ou outils fournis aux clients 
- Utilisation de moyens de transport innovants (p.ex. émissions de CO2 réduites, transport maritime) (préciser svp) * 
- Autres (préciser svp) * 
- Pas de mécanismes spécifiques -*-

Document name	Answer Selected	Page
Communication sur les progrès	Mesures d'optimisation des transports ou de réduction des émissions de CO2 liées aux transports	3

ENV350 : Quelles actions sont mises en place concernant les substances dangereuses et les déchets ?

- Procédures d'entreprise concernant l'étiquetage, le stockage, la manipulation et le transport des biens dangereux
- Calendrier formel établi pour réduire la consommation de substances dangereuses
- Calendrier formel établi pour éliminer l'utilisation de PVC (si applicable)
- Procédés ou technologies innovantes mis en place pour réduire, recycler ou réutiliser les déchets
- Procédés ou technologies innovantes mis en place pour traiter les déchets ou faciliter l'élimination propre des déchets
- Autres (préciser svp)
- Pas de mécanismes spécifiques -*-

* ENV6001 : Votre entreprise a-t-elle répondu au Carbon Disclosure Project Investor ou Supply Chain, et autorisez-vous EcoVadis à intégrer les réponses que vous avez fourni pour le CDP dans votre évaluation RSE?

- Oui, questionnaire Investor
- Oui, questionnaire Supply Chain
- Non -*-
- Ne sais pas -*-

ENV6100 : Consommation d'électricité (dans l' (les) unité(s) qui vous convien(nen)t) (année n-1)

- Totale en MWh (préciser svp) 31,706 *
- MWh/ Kg produit (préciser svp) *
- MWh/ unité produite (préciser svp) *
- Pas de suivi -*-
- Ne sait pas

ENV6160 : Pourcentage de la flotte répondant à des normes d'efficacité du carburant (veuillez préciser le pourcentage pour chaque standard applicable):

- EURO III (veuillez préciser) *
- EURO IV (veuillez préciser) *
- EURO V (veuillez préciser) *
- EURO VI (veuillez préciser) *
- EEV (véhicules plus respectueux de l'environnement) (veuillez préciser) *
- CAFE (veuillez préciser) *
- Autre (veuillez préciser) *
- Aucun reporting sur le pourcentage de la flotte répondant à des normes d'efficacité du carburant -*-
- Non applicable -*-
- Ne sait pas -*-

ENV632 : Consommation moyenne de carburant ? (litres de carburant utilisés/ 100 km)

- Camions (préciser svp) *
- Camionnettes (moins de 7,5 tonnes) (préciser svp) *
- Autres (veuillez préciser) 351697*
- Pas de suivi -*-
- Ne sait pas
- Pas concerné _*._

ENV800 : Commentaires généraux concernant l'environnement (merci de noter que les liens internet et références aux documents doivent être téléchargés comme documentation justificative dans la section "Bibliothèque"):

Social

Les critères de ce thème sont divisés en 2 sous-thèmes les ressources humaines d'une part (santé et sécurité des employés, conditions de travail, dialogue social, gestion de carrière et formation), et les problématiques liées aux droits de l'Homme d'autre part (par ex. le travail des enfants ou la discrimination). EcoVadis interroge toutes les entreprises sur certaines de ces problématiques, comme la santé/sécurité, ou la discrimination. Pour les entreprises de grande taille, celles qui sont engagés dans des travaux d'infrastructures de grande envergure, ou encore celles qui travaillent dans des pays à risque, leur impact social est plus important, et des questions plus poussées leurs sont donc posées.

* LAB100 : Votre entreprise a-t-elle une politique formalisée concernant les ressources humaines et les droits de l'homme?

- Aucune politique -*-
- Santé et sécurité des employés (ex: gestion de la santé et de la sécurité des employés sur le lieu de travail)
- Conditions de travail (ex: salaires et avantages sociaux, rythmes de travail, échanges et participation sur les conditions de travail)
- Dialogue social (ex: structuration du dialogue social avec les représentants du personnel / syndicats)
- Gestion des carrières (ex: gestion du recrutement, formation et gestion des carrières)
- Travail des enfants, Travail forcé (ex: engagements ou mesures prises afin de prévenir ou d'éradiquer le travail des enfants et le travail forcé)
- Discrimination (ex: engagements ou mesures prises afin de prévenir ou de réduire les problématiques de discrimination)
- Droits Humains Fondamentaux (ex: engagements ou mesures prises pour assurer le respect à la vie privée, la liberté d'association, la prévention de tout traitement dégradant ou inhumain)
- Sujets n'ayant pas été mentionnés plus haut (préciser svp) *

Document name	Answer Selected	Page
Communication sur les progrès 2013	Travail des enfants, Travail forcé (ex: engagements ou mesures prises afin de prévenir ou d'éradiquer le travail des enfants et le travail forcé)	4
PPSPS	Santé et sécurité des employés (ex: gestion de la santé et de la sécurité des employés sur le lieu de travail)	0
Communication sur le proget 2015	Gestion des carrières (ex: gestion du recrutement, formation et gestion des carrières)	3

LAB502 : Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt (année n-1), veuillez choisir la méthode de calcul qui convient parmi les choix suivants.

- (nombre d'accidents ayant entraîné un arrêt de travail) x 100000 / nombre total d'heures travaillées (veuillez spécifier) *
- (nombre d'accidents ayant entraîné un arrêt de travail) x 200000 / nombre total d'heures travaillées (veuillez spécifier) *
- (nombre d'accidents ayant entraîné un arrêt de travail) x 1000000 / nombre total d'heures travaillées (veuillez spécifier) 31,33 *
- Autre (veuillez spécifier) *
- Pas de suivi -*-
- Ne sait pas

LAB503 : Taux de gravité des accidents du travail avec arrêt (année n-1), veuillez choisir la méthode de calcul qui convient parmi les choix suivants.

- (nombre de journées d'incapacité liée à un accident du travail) x 1000 / nombre total d'heures travaillées (veuillez spécifier) 0,25 *
- (nombre de journées d'incapacité liée à un accident du travail) x 200000 / nombre total d'heures travaillées (veuillez spécifier) *
- (nombre de journées d'incapacité liée à un accident du travail) x 1000000 / nombre total d'heures travaillées (veuillez spécifier) *
- Autre (veuillez spécifier) *
- Pas de suivi -*-
- Ne sait pas

LAB800 : Commentaires généraux concernant les ressources humaines et les droits de l'homme (merci de noter que les liens internet et références aux documents doivent être téléchargés comme documentation justificative dans la section "Bibliothèque"):

Ethique des affaires

Dans cette section, les questions se rapportent à 3 sujets: la corruption, les pratiques anticoncurrentielles et le marketing responsable. Les réglementations sur l'éthique des affaires se renforcent, et de nouvelles régulations portent en partie sur les chaînes d'approvisionnement. Les entorses aux pratiques éthiques sont plus fréquentes dans les pays à risques, ou dans les secteurs sujets à des contrats gouvernementaux, néanmoins toutes les entreprises sont tenues de se prémunir contre les risques basiques de corruption. Des questions sur la corruption sont posées à toutes les entreprises. Des questions supplémentaires (pratiques anti-compétitives, etc.) pourront vous être posées en fonction de votre secteur, votre taille et votre localisation.

* FB100 : Votre entreprise a-t-elle mis en œuvre une politique formalisée ou un code de conduite concernant les sujets suivants ?

- Aucune politique -*-
- Anti-corruption 🗑️
- Conflits d'intérêts 🗑️
- Fraude 🗑️
- Blanchiment d'argent 🗑️
- Pratiques anticoncurrentielles 🗑️
- Respect des droits de propriété intellectuelle (p.ex. contrefaçons) 🗑️
- Vérité des messages marketing et publicitaires 🗑️
- Protection et confidentialité des données des clients/ consommateurs 🗑️
- Accès aux services ou produits essentiels 🗑️
- Autres (préciser svp) * 🗑️

Document name	Answer Selected	Page
Communication sur les progrès 2013	Anti-corruption	9

* FB110 : De quelles façons votre entreprise a-t-elle formalisé sa politique en matière d'éthique des affaires ?

- Evaluation des risques liés à l'éthique des affaires en amont de la définition des politiques 🗑️
- Communication du Code Ethique/ politiques d'éthique des affaires à tous les employés 🗑️
- Communication du Code Ethique/ politiques d'éthique des affaires à tous les partenaires commerciaux (p.ex. fournisseurs) 🗑️
- Adhésion publique à un Code Ethique externe (précisez svp) * 🗑️
- Nomination d'un Comité Ethique 🗑️
- Nomination d'un responsable Ethique en charge de la mise en oeuvre de la politique 🗑️
- Autres (précisez svp) *création d'une charte* * 🗑️
- Pas de mécanismes spécifiques -*-
- Ne sait pas

Document name	Answer Selected	Page
Communication sur les progrès 2013	Autres (précisez svp)	9

FB310s : Quelles actions sont mises en place contre la corruption ?

- Signature formelle de la politique anti-corruption exigée pour tous les employés concernés.
- Procédure spécifique d'approbation pour les transactions sensibles (ex. cadeaux, voyages).
- Mesures disciplinaires.
- Réseau de communication structuré permettant aux employés d'obtenir des conseils ou de faire part de cas (ex. hotline, procédure d'alerte).
- Programme de formation sur la corruption en présentiel ou en ligne.
- Autres (préciser svp) *
- Pas de mécanismes spécifiques.
- Ne sait pas.-.-

Documentname

Answer Selected

Page

Communication sur les progrès 2013

Signature formelle de la politique anti-corruption exigée pour tous les employés concernés 9

FB500 : Votre entreprise a-t-elle été l'objet de poursuites judiciaires liées à l'éthique des affaires (p.ex. corruption, pratiques anti-concurrentielles) dans les 5 dernières années ?

- Oui (précisez svp p.ex. détails sur les poursuites judiciaires, montant des amendes) *
- Non
- Ne sait pas

FB600 : Commentaires généraux concernant l'éthique des affaires (merci de noter que les liens internet et références aux documents doivent être téléchargés comme documentation justificative dans la section "Bibliothèque"):

Achats responsables

Les risques RSE auxquels vos clients font face se font de plus en plus ressentir le long de leur chaîne d'approvisionnement, ce qui comprend donc votre propre chaîne d'approvisionnement. Il est donc important pour toutes les entreprises de savoir d'où proviennent leurs ressources, comment elles sont produites, et enfin quel est le système de management RSE de leurs sous-traitants. Dans cette section les questions peuvent porter sur les matériaux que vous achetez, les services fournis à votre entreprise, les conditions de travail de vos fabricants, et/ou ce que vous faites pour favoriser des pratiques d'achats responsables au sein de votre supply chain.

* SUP100 : Votre entreprise a-t-elle une politique formalisée concernant les achats durables/responsables ?

- Aucune politique -*-
- Les fournisseurs/sous-traitants et l'environnement 🗑️
- Les fournisseurs/sous-traitants et les pratiques sociales (ressources humaines, droits de l'homme) 🗑️
- Autres (préciser svp) * 🗑️

Document name	Answer Selected	Page
Communication sur les progrès	Les fournisseurs/sous-traitants et les pratiques sociales (ressources humaines, droits de l'homme)	5

SUP223 : Quels mécanismes spécifiques sont utilisés pour assurer la mise en œuvre dans les faits de la politique d'achats durables/responsables de votre entreprise ?

- Politique d'achat de composants facilement démontables et recyclables 🗑️
- Politique d'achats de produits ayant de faibles besoins en énergie 🗑️
- Mesures de contrôle de l'origine des matières premières (p. ex. audits) 🗑️
- Politique d'achat de matériaux recyclés 🗑️
- Intégration de critères sociaux lors de la sous-traitance de la main d'oeuvre 🗑️
- Autres (préciser svp) * 🗑️
- Pas de mécanismes spécifiques -*-
- Ne sait pas

SUP300s : Quelles mesures sont en place en ce qui concerne l'approvisionnement durable / responsable?

- Code de Conduite RSE pour les fournisseurs 🗑️
- Formation spécifique des acheteurs sur les enjeux sociaux et environnementaux au sein de la chaîne d'approvisionnement 🗑️
- Intégration systématique de clauses sociales et environnementales dans les contrats 🗑️
- Procédure mise en oeuvre pour évaluer régulièrement les fournisseurs sur les enjeux environnementaux et sociaux 🗑️
- Audits sur site des fournisseurs sur les enjeux environnementaux et sociaux 🗑️
- Autres (préciser svp) * 🗑️
- Pas de mécanismes spécifiques -*-
- Ne sait pas -*-

ANNEXE 2

SOCIETE ARMORICAINE D ELECTRICITE BA TIMENT ET INDUSTRIE SARL

Dernière évaluation 17/05/2016



Performance RSE

Environnement	ENV	60
Social	LAB	60
Ethique des Affaires	FBP	60
Achats Responsables	SUP	50

ENVIRONNEMENT

POLITIQUES

- Documentation justificative manquante ou élémentaire sur certains enjeux [à-dire la consommation d'énergie]
- Politique environnementale sur certains enjeux [à savoir les déchets]
- Signataire du Pacte Mondial des Nations Unies

ACTIONS

- Mesures de gestion des déchets
- Mesures pour réduire la consommation d'énergie
- Mesures visant à réduire la consommation de papier
- Mesures pour réutiliser ou recycler les déchets
- Mesures d'optimisation des transports ou de réduction des émissions de CO2 liées aux transports

RESULTATS

- Reporting élémentaire sur les problématiques environnementales
- Reporting sur la consommation moyenne de carburant
- Suivi de la consommation d'énergie

SOCIAL



POLITQUES



Documentation justificative manquante ou élémentaire sur certains enjeux [à savoir Les conditions de travail, la gestion de carrière]



Politique sociale ou de droits de l'Homme sur certains enjeux [à-dire la santé des employés]



Signataire du Pacte Mondial des Nations Unies

ACTIONS



Formation des employés concernés sur les risques liés à la santé et la sécurité et sur les bonnes pratiques de travail



Pas d'information sur les mesures mises en œuvre concernant les problématiques de discrimination



Pas d'information sur les mesures mises en œuvre concernant les conditions de travail (p. ex. heures de travail, rémunération, avantages sociaux)



Plan de préparation aux situations d'urgence pour tous les employés (p. ex. exercices incendie)



ETHIQUE DES AFFAIRES



POLITQUES



Politique élémentaire sur les problématiques de corruption



Signataire du Pacte Mondial des Nations Unies

ACTIONS



Programme de formation sur la lutte contre la corruption en présentiel ou en ligne